



Voeux de la Municipalité

Pour cette nouvelle année qui arrive, nous vous souhaitons d'oser.

Oser réaliser vos rêves !

Oser concrétiser vos projets !

Oser profiter de votre bonheur !

Oser apprécier l'amour que l'on vous donne !

Oser avoir tout le succès que vous méritez !

Tout cela est en vous, il ne vous reste plus qu'à oser.

Nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2016 !

Sommaire :

- * Voeux de la Municipalité
- * Concours de Noël
- * Brèves
- * Elections communales
- * Horaires postaux
- * Distribution des sapins
- * Accueil de midi (école)
- * Police des constructions
- * Fontaine
- * Halloween
- * Jeunesse
- * Containers
- * Prochaine parution

CONCOURS de décorations du sapin de Noël !

Comme annoncé dans le 46° Nord de septembre, nous attendons de belles boules de Noël pour embellir le sapin de la Place de l'Amitié !



Chaque enfant (de 2 à 15 ans) peut apporter son chef d'oeuvre chez Sandrine Boesiger, chemin des Vergers 18 (n'oubliez pas de noter votre nom !) avant le mercredi 9 décembre à 15h ou ce même jour sur la place de l'Amitié entre 16h00 et 17h00.

La remise des prix aura lieu le samedi 19 décembre lors de la distribution des sapins sur cette même Place !

Alors tous à vos ciseaux, crayons, boîtes de peinture, colles... et bons moments de bricolage !

Brèves de la Municipalité

- * **Conseil général** : lundi 7 décembre 2015 à 20h15. Budget 2016 et adoption des statuts du clos d'équarissage.
- * **Chiens** : merci à tous les nouveaux propriétaires de chien de l'annoncer au greffe municipal d'ici au 28 février 2016.
- * **Le bureau communal** sera fermé pendant les fêtes de fin d'année du 23 décembre 2015 au 4 janvier 2016. Il sera également fermé du 19 au 29 février 2016 pour cause de vacances.
- * La STRID SA nous informe que le jour de **ramassage des ordures ménagères** va changer l'année prochaine. En effet, depuis le 1er janvier 2016, les ordures seront ramassées le **mardi** au lieu du vendredi.

ELECTIONS COMMUNALES

Le 28 février 2016, les citoyens ayant le droit de vote seront appelés aux urnes afin d'élire cinq Municipaux pour la législature 2016-2021.

A cet effet, nous vous informons que deux Municipaux actuellement en place ne se représenteront pas aux prochaines élections. Il s'agit de Mme Sandrine Boesiger et de M. Eric Scheibler.

Les autres Municipaux, à savoir MM. Patric Martin, Sébastien Grob et Cédric Grin sont prêts à renouveler leur mandat pour les prochaines années.

Deux postes sont donc à repourvoir pour la prochaine législature.

Pour rappel, sont éligibles :

- tous les citoyens suisses, hommes et femmes âgés de 18 ans révolus, qui sont inscrits dans la Commune de Belmont-sur-Yverdon
- tous les citoyens étrangers, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, qui remplissent les conditions légales (art. 5 LEP) (au bénéfice d'une autorisation de séjour en Suisse depuis 10 ans et domiciliés dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins) et qui sont inscrits dans la Commune de Belmont-sur-Yverdon

Durée du mandat :

Cinq ans, du 1er juillet 2016 au 30 juin 2021

Dossier de candidature :

Le dossier officiel de candidature peut être retiré auprès du greffe (ouverture des bureaux). Le dépôt du dossier devra être fait entre le lundi 4 janvier 2016 et le lundi 11 janvier 2016 à 12h00 précises (dernier délai).

Chaque liste devra être signée par 3 parrains au minimum.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous joindre à la liste des Municipaux restant ou le cas échéant établir votre propre liste. En cas d'intérêt pour la liste des Municipaux, nous vous laissons le soin de contacter M. Patric Martin, Syndic au 079 332 47 91.

Si vous désirez des informations sur le travail des membres de l'exécutif, ne vous gênez pas de prendre contact avec l'un ou l'autre des Municipaux, ils vous renseigneront volontiers.

La Municipalité espère que plusieurs citoyen(ne)s seront intéressé(e)s, qu'ils (elles) oseront se lancer dans cette expérience enrichissante et qu'ils (elles) s'annonceront avant le 11 janvier 2016 à midi !

Pour que notre Commune puisse continuer à être autonome, nous avons besoin de VOUS !

Changement d'horaire des cars postaux !

Attention ! Dès le 14 décembre 2015, l'horaire des cars postaux diffère de quelques minutes !!!

Départs de Belmont :

Pour aller sur Yverdon, les départs seront aux 37.

Pour aller sur Chavornay, les départs seront aux 19.

Pour revenir à Belmont :

Départ d'Yverdon-gare aux 04.

Départ de Chavornay gare aux 25.



Distribution des sapins de Noël

Nous vous rappelons que la distribution des sapins que vous avez commandés aura lieu samedi

19 décembre dès 10h30
Place de l'Amitié - Belmont-sur-Yverdon

Comme de coutume, un vin chaud vous sera offert, l'occasion pour chacun de passer un agréable moment. Les personnes qui n'ont pas commandé de sapin sont également les bienvenues !



Recherche de bénévoles !



L'association des P'tits Chalamonts recherche encore des bénévoles adultes afin de gérer les repas et surveiller les enfants pendant la pause de midi.

Pour rappel, cet accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h40 dans la salle communale d'Epandes au rez inférieur du Collège.

En cas d'intérêt, nous vous invitons à contacter **Mme Altuna Filipe au 024 441 21 28** ou **Mme Carmen Cuche au 079 679 85 49**.

Dispense d'enquête accordée

Henrioud Christian 01/2015

Pose d'un cabanon de jardin et d'un réduit pour petites machines de jardin—parcelle no 423

Permis de construire délivré

Gauthey Michel permis no 171

Création d'un logement dans atelier et création d'un couvert à véhicules—parcelle no 10

Martin Didier permis no 172

Création de 3 appartements dans grange —parcelles nos 648 et 411

Chevalley Edgar permis no 173

Construction d'un silo à fourrage —parcelle no 117

Fontaine

Et l'eau jaillit à nouveau.
 Quel bonheur !
 C'est si triste une fontaine à sec.

Andrée Grin



Container – place de l'Amitié

Le dimanche 27 septembre dernier, le SDIS Yverdon a été alarmé pour un feu de container, lequel a été entièrement détruit.

Les causes du sinistre sont inconnues.

Nous tenons toutefois à vous rappeler à ne pas glisser des mégots de cigarette ni des cendres qui ne sont pas totalement froids dans les containers.

Nous vous remercions de votre diligence.



HALLOWEEN

« A la tombée de la nuit, petits et grands ont traversé Belmont pour une soirée de frayeur.

Organisée par Lena Tanner et Aude Baraglioli Lourenço, la soirée d'Halloween s'est déroulée dans la joie, les rires et le partage, toute la population ayant joué le jeu.

Antoine Barret, Anouck et Yann Grin nous ont régales sur place, avec une restauration rapide et efficace.

Merci à tous, Lena et Aude »

A vos agenda: Le projet d'une activité de Pâques est en cours, et sera confirmée dans le 46° Nord de mars 2016.



Greffe Municipal

Horaires d'ouverture : lundi de 19h à 19h45
 mercredi de 9h00 à 11h00

☎ 024 435 25 05 - 📠 024 435 25 07

E-mail : greffe@belmont-sur-yverdon.ch

bourse@belmont-sur-yverdon.ch

www.belmont-sur-yverdon.ch

Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de mars. Merci de les transmettre au greffe municipal par mail au plus tard le 1er février 2016.

